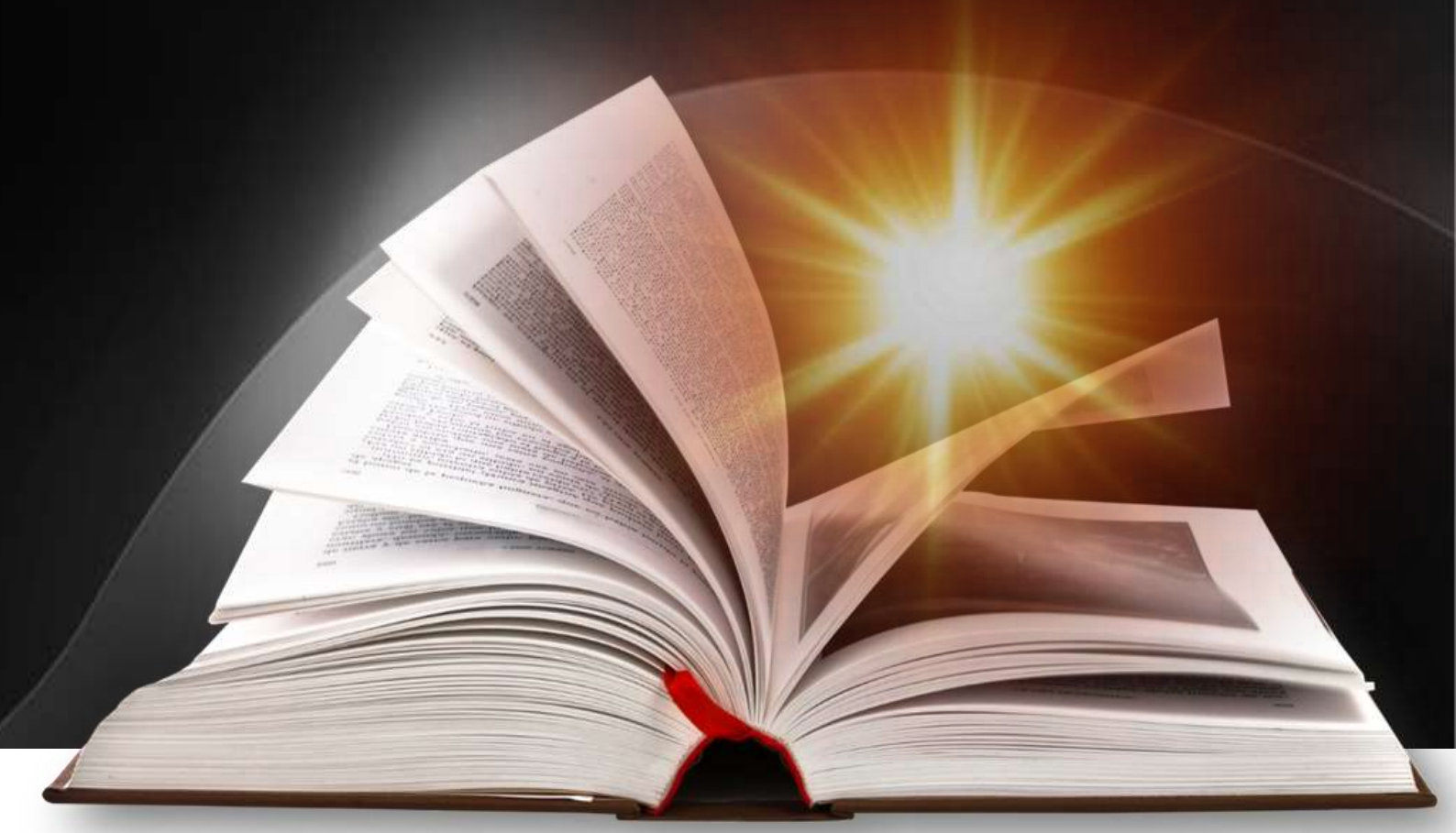
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°2, Mai - Août 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Étude des conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga dans le territoire de Kanyama

[Study of working conditions in secondary schools in Kimpanga, Kanyama territory]

MBAYO NGOY Solomon Omar[1]
MBAYO KABUYA Norbert[1]
KAKOKO WASA Isaac
NKEBA KAKUTA Xavier Laurent
KYUNGU MWENGE Elie
ILUNGA NGOY Martin
MUKENA MUKENA Anaclet
NKULU MONGA Godecienne
Université de Kamina /RD Congo
Email : mbayosolomon31@gmail.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense enthousiasme et une profonde conviction que nous vous invitons à explorer cet espace de réflexion, où la richesse de l'ingéniosité africaine se marie harmonieusement avec l'excellence académique, donnant naissance à une véritable symphonie de savoirs et d'innovations. Alors que le monde fait face à des défis multiples et complexes, la Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) se distingue comme un phare, éclairant les horizons inexplorés de la pensée africaine et universelle.

Nous vous convions à un voyage intellectuel unique, un périple au cœur de la créativité, de la réflexion et de l'engagement, où chaque page s'ouvre sur un monde en constante transformation. Dans cet espace de partage, les idées naissent souvent dans des contextes de résilience, de diversité et d'espoir, et elles y sont célébrées. Ces idées ne se contentent pas d'être le reflet des réalités africaines ; elles sont également le pont qui relie les cultures, reliant le local au global, le particulier à l'universel.

Dans ce numéro, les contributeurs mettent en lumière non seulement la science et l'innovation, mais aussi l'esprit de collaboration et de partage qui caractérise notre communauté de penseurs et de chercheurs venus de tous horizons. Ici, la rigueur scientifique se marie avec la passion, créant un espace vibrant où les voix des scientifiques résonnent, portées par l'engagement de ceux et celles qui œuvrent pour la transformation des sociétés. Les travaux présentés sont autant de témoignages d'un monde en perpétuelle évolution, où les perspectives croisées favorisent une compréhension plus profonde et plus nuancée des enjeux actuels.

À travers les pages de cette revue, le continent africain se dévoile dans toute sa complexité et sa diversité. Trop souvent perçu sous des prismes réducteurs, l'Afrique révèle ici ses multiples facettes, offrant ainsi un regard neuf et éclairant sur ses réalités. Chaque article,

chaque étude est une invitation à repenser ce que nous savons de l'Afrique et à redéfinir sa place dans le monde globalisé, tout en soulignant l'importance de ses contributions à la pensée mondiale.

Notre équipe éditoriale, soutenue par notre comité scientifique, s'engage à offrir une plateforme de qualité, où chaque publication est le fruit d'une collaboration enrichissante entre auteurs et évaluateurs. Ce processus de travail collectif assure non seulement la rigueur et la pertinence des contenus, mais aussi leur potentiel de transformation pour les sociétés africaines et au-delà.

Au fil de votre lecture, nous espérons que vous serez inspiré(e)s non seulement par la profondeur des réflexions et des analyses proposées, mais aussi par la mission qui guide notre revue : celle de positionner l'Afrique au cœur du discours mondial sur l'innovation et la recherche. Ensemble, construisons un avenir où la science africaine éclaire et inspire, non seulement les peuples africains, mais l'ensemble de l'humanité.

Rejoignez-nous dans cette aventure intellectuelle, et laissez-vous saisir par les innombrables possibilités offertes par un continent en effervescence créative et en quête d'un renouveau global.

Bonne lecture et bienvenue dans un monde de découvertes !

L'équipe éditoriale

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : M. Josué Lwamba, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo, RD Congo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Responsable de la publication en ligne : M. Mayou Nkensa, Cameroun

Comité scientifique :

- Dr. Abdoulaye OUEDRAOGO, PhD en Gestion de Projets, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) au Burkina Faso, Burkina Faso
- Dr. Abi-Kaberou Gildas, PhD en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure (ENS/Porto-Novo) et à l'Institut de Psychologie de Travail et des Organisations (PTO), Bénin
- Dr. Adaba Koffi Amessou, PhD en Sociologie (Sociologie Politique), Université de Lomé, Togo
- Dr. Adrien Mazanga Nakunyi, PhD en Sciences de l'Education, Université Simon Kimbangu de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Akimou TCHAGNAOU, PhD en Sciences de l'Education et de la Formation, Université André Salifou de Zinder, Niger
- Dr. AMBOMBI EYOLO Azede Espoir, PhD en criminologie, PhD en pédagogie, en psychologie des organisations, Directeur de la chaire MBA, Afrikan campus, Formateur à l'école de police du Congo, Congo Brazza
- Dr. Amoussou Franck, PhD en Linguistique Anglaise Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Andi Cudai Nur, PhD en Education, Makassar State University, Indonésie
- Dr. Ballo Drisa, PhD en Roman africain, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

- Dr. Basile Mulwani Makelele, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Bernard Aristide BITOUGA, PhD en Anthropologie (Anthropologie sociale et culturelle), Université de Douala, Cameroun
- Dr. Bruno Duovany BEKOLO ENGOUDOU, PhD en ethnologie-anthropologie, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Carine Nadège BOUMA, PhD en Droit privé, Université de Bamenda, Cameroun
- Dr. Dédé Terence, PhD en Lettres, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Doba SORO, PhD en Anthropologie Sociologie, Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire
- Dr. Dre NGONO OSSANGO PANGRACE, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du développement humain, Université de Yaoundé, Cameroun
- Dr. ESSOME LELE GIslain Arnaud, PhD en Langue et Linguistique espagnoles, option Sémiotique iconotextuelle, Asociación de Cervantistas ECLLA – Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts, UJM Saint-Étienne UFD LLSL – Littératures, Langues et Sciences du Langage, Univ. Maroua, Cameroun
- Dr. Fidélie NTSHIKALA MBUYA, PhD en Psychologie, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Fo-Koku D. Woameno, PhD en Littérature et civilisation américaine, Université de Lomé, Togo
- Dr. Gano Nouhou, PhD en Analyse du discours, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Dr. Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD en Sciences de l'éducation, Spécialité : Politiques éducatives (Éducation inclusive), Ecole Normale Supérieure/Koudougou, Burkina Faso
- Dr. Ilunga Bumute Christian, PhD en Psychologie, Université de Likasi, RD Congo
- Dr. Jean Pierre Kayembe Kayembe, PhD en Chimie, Rhodes University, South Africa
- Dr. Jeef TSHITAMBA KABALA, PhD en Sciences Politiques et Administratives, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. José NGOY WA NGOY TWITE, PhD en Psychologie du travail, spécialité : psychopathologie du travail, Université de Kolwezi, RD Congo

- Dr. Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. KONGUE Toyindou, PhD en Géographie, Option Géographie humaine, rurale et économique, Université de Lomé, Togo
- Dr. KONÉ PATRICE M'BÉTIEN, PhD en Criminologie, Université Félix Houphouet Boigny, Côte- d'Ivoire
- Dr. KOUADIO BAYA BOUAKI, PhD en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. KOUADIO Yao Adoman Francis, PhD en Sociologie politique, West Africa Social Science Laboratory, Côte- d'Ivoire
- Dr. Lago Blé Angelin, PhD en Histoire, Université Jean-Lorougnon Guede, Côte d'Ivoire
- Dr. Lokossou Bonaventure, PhD en audiovisuel et de l'information, de la communication, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Matthias Cinyabuguma, PhD en Economie, Banque mondiale, RD Congo
- Dr. MBANGI MBONZALE, PhD en sciences sociales, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. MBULA MUSASA M. Serge Caleb, PhD en Sciences (Géologie du Pétrole), Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa, RD Congo
- Dr. Metsena Ndjavoua, PhD en Histoire des Relations Internationales, Université de Maroua (Cameroun)/ Institut Universitaire de Développement International (IUDI), Cameroun
- Dr. Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD en Sciences Économiques et de gestion, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali
- Dr. Moussa Coulibaly, PhD en Sciences du langage et de la Communication, Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal, Sénégal
- Dr. Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD en santé, Santé publique, épidémiologie, biostatistique, recherche en santé, Hôpital de référence de Maradi, Niger
- Dr. Nebie Boukary, PhD en Sciences du Langage, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso

- Dr. Ngala Ntumba Peter, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. NGOIE KAZIMINGI Patrick, PhD en Sciences de l'Education, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Ngoy Ndombe Alain, PhD en Droit, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Norbert Aimé MELINGUI AYISSI, PhD en Histoire, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Ntita Ntita Jean Christ, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Nyebe Atangana Sandrine, PhD en Sciences de l'Education, Membre du Laboratoire BONHEURS, CY Cergy Paris Université, Cameroun
- Dr. Outéndé TOUNDOU, PhD en Physiologie végétale, Agrophysiologie, fertilisation des sols, Université de Lomé, Togo
- Dr. Philippe KASONGO MALOBA TSHIKALA, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, Belgique
- Dr. Raymond-Bernard AHOUANDJINOU, PhD en socio-anthropologie, andragogue et juriste, Association Internationale des Sociologues de Langue Française et du Centre d'Etudes et de Recherche en Education et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID), Bénin
- Dr. Richard Muimbi Kitumba, PhD en Droit, Université de Kabinda, RD Congo
- Dr. SAIDI Hicham, PhD en sciences économiques et gestion, Université Moulay Ismaïl, FSJES – Meknès, Maroc
- Dr. SIDIBÉ OUSMANE, PhD en Linguistique du Discours, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Dr. Tamia Jules-Amstrong, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du Travail et des Organisations, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Xie Huifang, PhD en Sciences de l'Education, Université pédagogique d'Etat du Liaoning, Chine
- Prof. Dr. DIEU LOBA ARNAUD, Professeur titulaire CAMES, Université Félix Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire.

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Étude des conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga dans le territoire de Kanyama

[Study of working conditions in secondary schools in Kimpanga, Kanyama territory]

MBAYO NGOY Solomon Omar[1]
MBAYO KABUYA Norbert[2]
KAKOKO WASA Isaac
NKEBA KAKUTA Xavier Laurent
KYUNGU MWENGE Elie
ILUNGA NGOY Martin
MUKENA MUKENA Anaclet
NKULU MONGA Godecienne
Université de Kamina /RD Congo
Email : mbayosolomon31@gmail.com

Résumé

Cette étude porte sur les conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga, situées dans le territoire de Kanyama, province du Haut-Lomami, en République Démocratique du Congo. Elle vise à analyser les conditions de travail des chefs d'établissement et des enseignants, qui influencent directement l'environnement d'apprentissage des élèves. L'analyse couvre divers aspects : les infrastructures scolaires, la gestion des établissements, le personnel enseignant, les élèves, ainsi que les bâtiments, le mobilier scolaire et les sources de financement. Les résultats révèlent que les infrastructures scolaires de Kimpanga sont souvent insuffisantes, incomplètes et en mauvais état. Ces écoles fonctionnent principalement grâce aux efforts limités des chefs d'établissement, bénéficiant d'un soutien restreint de la part des élèves et de leurs parents. Les conditions de travail précaires dans ces établissements soulignent l'urgence d'un soutien financier du gouvernement congolais, des ONG nationales et internationales, des autorités locales et des partenaires internationaux engagés dans le domaine de l'éducation.

Mots-clés : conditions de travail, écoles secondaires, éducation en RDC, enseignants

[1] Assistant à l'Université de Kamina, Diplômé d'Etudes Approfondies et Doctorant à l'Université de Lubumbashi/RD Congo

[2] Chef de Travaux à l'Université de Kamina, Diplômé d'Etudes Approfondies et Doctorant à l'Université de Lubumbashi/RD Congo

Abstract

This study examines the working conditions in secondary schools in Kimpanga, located in the Kanyama territory of Haut-Lomami Province, Democratic Republic of Congo. It aims to analyze the working conditions of school principals and teachers, which have a direct impact on the learning environment of students. The analysis covers various aspects, including school infrastructure, school management, teaching staff, students, school buildings, furniture, and sources of school funding in this region. Findings indicate that school infrastructure in Kimpanga is often inadequate, incomplete, and in poor condition. These schools operate primarily due to the limited efforts of school principals, with restricted support from students and their parents. The precarious working conditions in these institutions highlight the urgent need for financial support from the Congolese government, national and international NGOs, local authorities, and international partners involved in education.

Keywords: working conditions, secondary schools, education in DRC, teachers

0. Introduction

La création d'une école est une réalité universelle, observable à travers le monde. Ce processus, loin d'être le fruit du hasard, résulte d'un travail rigoureux, structuré et nécessitant un temps considérable. Cette période de gestation a pour finalité de répondre à des exigences réglementaires strictes, en adéquation avec les normes institutionnelles en vigueur. Dans ce cadre, la création d'une école vise à satisfaire des impératifs légaux tout en garantissant des conditions optimales pour tous les acteurs concernés : élèves, enseignants, chefs d'établissement et personnels de soutien.

En République Démocratique du Congo (RDC), l'État joue un rôle central dans l'établissement des normes encadrant la création d'écoles, qu'elles soient publiques ou privées, maternelles, primaires ou secondaires. La Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 relative à l'Enseignement National stipule, dans son article 45, que toute personne physique ou morale, qu'elle soit congolaise ou étrangère, peut créer un établissement privé d'enseignement, à condition de répondre aux garanties civiques, juridiques, financières, matérielles, morales, pédagogiques, andragogiques, administratives et environnementales prescrites par la législation.

L'objectif principal de cette législation est de s'assurer que les infrastructures scolaires soient conformes avant toute reconnaissance officielle. Cela vise à garantir des conditions de travail adéquates pour le personnel éducatif et administratif, tout en assurant un environnement d'apprentissage propice

pour les élèves. En somme, ces exigences favorisent la pérennité et la viabilité des établissements scolaires.

En effet, notre réflexion s'appuie sur des travaux de référence portant sur les conditions de travail dans divers contextes. Kadima Tshibenji (2002), par exemple, souligne l'importance d'un diagnostic approfondi de la situation de travail pour en améliorer les conditions. L'auteur démontre que des environnements de travail difficiles, comme ceux observés dans l'exploitation minière artisanale, nécessitent des ajustements ergonomiques pour optimiser la performance et réduire les inconforts.

De son côté, Ngoyi Nsonga Banji Kalala (2004) s'est penché sur les effets des conditions de travail sur la santé et la productivité des ouvriers dans une entreprise industrielle. Son analyse des pratiques à la BRALIMA révèle que les mauvaises conditions de travail compromettent non seulement la santé des employés, mais aussi leur rendement, impactant ainsi négativement les objectifs de production journalière.

Kabela Kabamba (2003) explore la question de l'hygiène et de la sécurité au sein des ateliers centraux de la SNCC. Il conclut que l'absence d'un cadre dédié à ces enjeux nuit à l'humanisation des conditions de travail. Jardiller, P. (1979), quant à lui, met en lumière le lien direct entre la médiocrité des conditions de travail et l'insatisfaction des ouvriers, entraînant une régression des performances de l'entreprise.

D'un point de vue conceptuel, le Petit Larousse illustré (1989) définit le travail comme toute activité humaine orientée vers la production, la création ou l'entretien. Ce concept est élargi par A. Paul, cité par Banza Ngoy Tshango Blanchard (2005), qui insiste sur une approche holistique des conditions de travail, intégrant des dimensions techniques, organisationnelles, temporelles et spatiales. Selon lui, l'amélioration de la sécurité, de l'hygiène, de l'adaptation des tâches à l'homme et de la participation des travailleurs est essentielle pour maximiser la productivité et le bien-être.

Dans le contexte de la RDC, ces considérations prennent une importance particulière. La création d'une école, au-delà du respect des normes légales (Circulaire n°MINEPSP/CABMIN/0668/2007 du 13/11/07), s'inscrit dans une vision globale de durabilité et d'excellence. Respecter ces exigences, c'est non seulement répondre à des critères juridiques, mais aussi contribuer à un système éducatif qui valorise la qualité de vie des acteurs et l'efficacité des institutions.

Pour garantir les bonnes conditions de travail, la Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 relative à l'Enseignement National en République Démocratique du Congo (RDC) précise, dans ses articles 49 à 52, les garanties requises pour la création d'un établissement scolaire :

- Article 49 : Garanties juridiques et civiques : - *Pour les personnes morales* : disposer de la personnalité juridique, ne pas avoir été condamnées pour crimes économiques dans les dix dernières années, se conformer aux lois de la République et employer un personnel de gestion qualifié avec au moins cinq ans d'expérience en éducation. - *Pour les personnes physiques* : avoir au moins 30 ans, présenter une attestation de bonne conduite, respecter les lois, jouir de droits civiques, disposer d'un personnel de gestion expérimenté et ne pas avoir été condamné pour crimes économiques ou autres infractions intentionnelles.
- Article 50 : Garanties financières et matérielles : -Infrastructures viables et matériels didactiques appropriés, - Dépôt bancaire couvrant six mois de fonctionnement et une année de salaires pour le personnel, - Titre de propriété ou bail d'au moins six ans pour le site et les bâtiments de l'établissement, - Superficie du site conforme aux normes, soit un minimum de 5 m² par élève ou étudiant.
- Article 51 : Garanties environnementales : -Détention d'une attestation d'étude d'impact environnemental et social pour le lieu d'implantation de l'établissement.
- Article 52 : Garanties d'encadrement moral, pédagogique, andragogique, académique et administratif : - un environnement éducatif favorisant l'esprit de famille, la démocratie, la conscience nationale, la fierté culturelle et la dignité humaine, - un dossier du personnel enseignant, andragogue et administratif qualifié et compétent, - conformité avec les structures et programmes de l'enseignement national, - respect des effectifs d'élèves et du personnel selon les normes pédagogiques, andragogiques et académiques définies réglementairement.

Ces dispositions visent à encadrer rigoureusement la création d'établissements privés d'enseignement en RDC, garantissant ainsi un environnement éducatif sain et conforme aux standards nationaux.

Par ailleurs, un référentiel du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, accessible via ce lien : www.eduquepsp.cd, décrit les 10 normes auxquelles doit répondre chaque école assainie en République Démocratique du Congo. Ces normes comprennent divers critères tels que : la viabilité de l'école (infrastructure fiable et respect de l'équité de genre) ; la formation du personnel en éducation pour la santé et l'environnement ; l'existence de brigades scolaires de santé et d'environnement bien formées et opérationnelles ; l'utilisation de supports pédagogiques ; l'accès à l'eau potable ; des latrines hygiéniques correctement utilisées ; des mécanismes d'entretien et de maintenance des infrastructures ; la propreté des cours et des salles de classe ; la disponibilité

de l'eau pour le lavage des mains ; et l'hygiène corporelle et vestimentaire des élèves.

La gestion de l'école par un chef d'établissement implique aussi une approche du patrimoine en tant qu'entité vivante, matérielle et dynamique. Ce patrimoine est un héritage reçu des générations précédentes, entretenu et amélioré par les membres de la collectivité. Abandonné, il se dégrade, mais s'il est utilisé, il doit être soigneusement entretenu. Une école, en tant que bien collectif, perd de sa valeur lorsqu'elle est délaissée. En revanche, si elle est occupée et entretenue par ses responsables, elle conserve et renforce sa valeur.

Le patrimoine scolaire appartient à toute la communauté ; il est un bien collectif. Pourtant, parce qu'il appartient à tous, il arrive que chacun se sente moins responsable de sa préservation. Cependant, lorsque le patrimoine acquis par tous est protégé par tous, il ne se détériore pas, mais se perpétue et se renforce pour les générations futures.

Dans cette étude, nous nous sommes posés les questions de recherche ci-après :

- Les Chefs d'établissement fournissent-ils les efforts pour améliorer les conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga ?
- Le manque d'inspection responsable est-il à la base des mauvaises conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga ?
- Les écoles secondaires de Kimpanga ont-elles les bonnes conditions de travail ?

De ces questions ci-dessus nous avons formulé notre hypothèse de la manière suivante :

- Les écoles secondaires de Kimpanga auraient les infrastructures ne permettant pas les bonnes conditions de travail.
- Le manque d'inspection responsable c'est-à-dire la formule d'inspection C2 qui serait mal appliquée et qui ne décrirait pas la réalité du terrain serait à la base de mauvaises conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga.
- Les Chefs d'établissements scolaires fourniraient des efforts pour améliorer les conditions de travail dans leurs écoles secondaires de Kimpanga.

En poursuivant cette recherche nous nous sommes fixés les objectifs si après :

- Décrire les infrastructures scolaires (immobiliers, mobiliers, fournitures scolaires) des écoles secondaires de Kimpanga en vue d'apprécier les conditions de travail dans lesdites écoles ;

- Identifier les différentes conditions de travail dans les écoles de Kimpanga afin de stimuler les autorités scolaires de la Division Provinciale, de l'Inspection Provinciale, des Coordinations Provinciales du Haut-Lomami, de la Sous-Division et du Pool Secondaire de Kanyama de veiller à l'amélioration desdites conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga ;
- Reposer le mécanisme d'amélioration des conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga dans le territoire de Kanyama

1. Méthodologie

Les données exploitées dans cette étude proviennent d'une recherche réalisée en 2013 dans les écoles secondaires de Kimpanga, situées dans le territoire de Kanyama, province du Haut-Lomami, en République Démocratique du Congo. Afin de garantir la pertinence et l'actualité des informations, les données initiales ont été mises à jour pour refléter les réalités récentes du terrain. L'étude de référence portait sur l'année scolaire 2012-2013 et avait pour objectif d'examiner les conditions de travail dans trois écoles secondaires sélectionnées en raison de leur diversité structurelle et organisationnelle. Parmi ces établissements, l'un est non conventionné, tandis que les deux autres sont conventionnés et affiliés respectivement à l'Église catholique et à l'Église kimbanguiste. La population d'étude comprend trois chefs d'établissement, un total de 42 enseignants (17, 16 et 9 respectivement), et un nombre d'élèves réparti comme suit : 256 élèves pour l'Institut Ntambwa Lubiji, 278 élèves pour l'Institut Mapendano, et 93 élèves pour l'Institut Mzee Kabila. Ces chiffres sont résumés et analysés dans un tableau des données afin d'en faciliter l'interprétation.

Les conditions de travail, qui constituent une des variables principales de l'étude, ont été évaluées principalement par la formule d'inspection C2, utilisée dans l'évaluation des infrastructures scolaires en République Démocratique du Congo. Cette formule prend en compte plusieurs indicateurs que nous avons retenus pour cette étude : la qualité de l'infrastructure de l'école, la qualification du personnel enseignant, le nombre d'élèves par classe, par section et par sexe, ainsi que les dimensions de la salle de classe (surface et hauteur). D'autres indicateurs incluent le volume d'heures d'enseignement par élève, l'existence de bibliothèques et de musées scolaires, les terrains de jeux, la qualité des mobiliers et fournitures scolaires, les sources de financement, la disponibilité de latrines et d'urinoirs adéquats, et l'accessibilité aux manuels scolaires et matériels didactiques.

Pour cette étude, nous avons adopté une méthodologie qualitative en nous appuyant sur l'observation directe, enrichie par des entretiens structurés avec les acteurs principaux de chaque établissement, ainsi que l'analyse documentaire des rapports existants sur les conditions de travail en milieu

scolaire. L'analyse de contenu, en tant que méthode principale, nous a permis d'examiner en profondeur les données recueillies et de les organiser de manière à répondre aux objectifs de l'étude. Grâce à cette approche méthodique, nous avons pu produire des données pertinentes et les analyser en détail, offrant ainsi une vision claire des réalités des conditions de travail dans les écoles étudiées.

2. Résultats

Cette section présente les résultats de notre recherche, obtenus après une collecte rigoureuse des données auprès des établissements secondaires de Kimpanga. Ces données, minutieusement recueillies et organisées, offrent un aperçu détaillé des réalités éducatives de cette région. Elles permettent non seulement d'identifier les principales caractéristiques des écoles concernées, mais également de mettre en lumière les dynamiques spécifiques qui influencent leur fonctionnement.

En effet, l'analyse approfondie des informations collectées vise à répondre aux questions centrales de notre étude, tout en fournissant une base solide pour des recommandations ciblées. En exposant ces résultats, nous cherchons à établir une compréhension globale des enjeux éducatifs et des conditions structurelles propres aux établissements de Kimpanga.

2.1 Répartition des écoles secondaires de Kimpanga selon leurs réseaux de gestion

Dans un premier temps, nous avons procédé à une répartition des écoles secondaires de Kimpanga en fonction des réseaux de gestion auxquels elles sont affiliées. Le tableau ci-dessous synthétise les informations clés sur ces établissements, en mettant en lumière leurs caractéristiques distinctives.

Tableau 1 : Les écoles secondaires de KIMPANGA et leurs réseaux de gestion

Reseau de gestion	Ecoles (Instituts)
Conventionnel Catholique	Institut Ntambwa Lubiji N° SECOPE : 7041763
Conventionnee Kimbanguiste	Institut Mapendano N° SECOPE : 7010333
Non Conventionnee	Institut Mzee Kabila N° SECOPE : 7041758

Source : Données d'enquête de terrain

Ce tableau n°1 révèle qu'à ce jour, le village de Kimpanga dispose de trois établissements secondaires. L'Institut Ntambwa Lubiji est une école conventionnée catholique, identifiée par le numéro SECOPE 7041763.

L'Institut Mapendano, quant à lui, est un établissement conventionné de confession kimbanguiste, enregistré sous le numéro SECOPE 7010333. Enfin, l'Institut Mzee Kabila fonctionne en tant qu'école non conventionnée et porte le numéro SECOPE 7041758.

2.2 Répartition des écoles secondaires de Kimpanga selon les options d'enseignement

Dans un second temps, nous avons les établissements selon les options d'enseignement qu'ils proposent, offrant un aperçu de la diversité des filières disponibles pour les élèves de Kimpanga. Le tableau 2 ci-dessous nous en donne les détails.

Tableau 2 : Ecoles et sections organisées

Ecoles (Instituts)	Options/Section organisées
Institut Ntambwa Lublji N° secope : 7041763	Pedagogie generale, commerciale et administrative, veterinaire
Instituts Mapendano N° SECOPE : 7010333	Pédagogie générale, mathèmatique et physique, agriculture
Institut Mzee Kabila N° SECOCPE : 7041758	Pedagogie generale

Source : Données d'enquête de terrain

D'après le tableau 2, l'institut NTAMBWA LUBIJI organise la pédagogie générale, la commerciale e administrative et le vétérinaire, l'institut MAPENDANO organise la pédagogie générale, la mathématique et physique et l'agriculture, l'institut Mzee organise à son tour la pédagogie générale. Le tableau 3 contient les données sur les Ecoles, personnel enseignant et leur qualification.

2.3 Répartition des écoles secondaires de Kimpanga selon la situation du personnel enseignant et leurs qualifications

L'analyse du personnel enseignant dans les écoles secondaires de Kimpanga révèle des disparités significatives en termes de nombre, de statut salarial, et de qualifications. Le tableau 3 ci-dessous synthétise ces données essentielles.

Tableau 3 : Ecoles, personnel enseignant et leur qualification

Ecoles (Instituts)	Nombre d'enseignants		Total	Nombre d'enseignants et qualification	
Institut Ntambwa Lubiji	PAYES (P)	NON-PAYES (NP)		QUAL. SCIENT.	QUAL. PEDAG.
		17	17	9 D_6 , 4 A_2 C.AD, 1 A_2 VET, 2 A_2 AGRIC. , 1G_3 PT	NEAT
Institut Mapendano	10	16	16	11 D_6, 1P_6, 3A_6 AGRI., 1A_1 AGRIC	NEAT
Institut Mzee Kabila		9	9	8 D_6, 1G_3 ECON.	NEAT

Source : Données d'enquête de terrain

Le tableau 3 nous révèle que NTAMBWA LUBIJI a un total de 17 enseignants, tous non payés ; dans les 17 il y a 9 diplômés de 6 ans en 4 diplômés de 6 ans en commerciale et administrative, 2 diplômés de 6 ans en agriculture, 1 diplômé de 6 ans en vétérinaire et un gradué en physique technologie qui est préfet. Parmi ce personnel enseignant aucun personnel n'a la qualification pédagogique requise au secondaire. L'Institut MAPENDANO compte 16 enseignants dans son fonctionnement dont 10 payés et 6 non payés. Il y a 11 enseignants diplômés en pédagogie générale, 3 diplômés en agriculture, 1 diplômé en biochimie et I gradué en sciences agronomiques qui est préfet ; personne n'a la qualification pédagogique. L'institut Mzee KABILA a 9 enseignants dont 8 diplômés en pédagogie générale et 1 gradué en sciences économiques. Le tableau 4 ci-dessous contient les données portant sur les écoles, le nombre d'élèves par classe, par section, selon le sexe, la surface et la hauteur la classe, le volume d'heures par élève.

2.4 Résultats relatifs aux nombre d'élèves par classe et par section, selon le sexe, la surface et la hauteur de la classe, le volume d'air par élève

L'organisation des classes et la répartition des élèves dans les écoles secondaires de Kimpanga révèlent des différences notables liées à plusieurs paramètres : le sexe des élèves, les dimensions physiques des salles de classe, et le volume d'air par élève. Ces éléments influencent directement la qualité de l'environnement éducatif et les conditions d'apprentissage. Pour mieux comprendre ces disparités, nous avons réalise une analyse détaillée en tenant compte de la structure des classes et de la manière dont elles sont adaptées pour accueillir les élèves. En effet, le volume s'exprime en m3, dm3, Cm3 ; nous nous sommes intéressées au dm3 et par la formule suivante :

$$volume\ d'air\ = \frac{LxlxH}{Effectif}$$

Tableau 4 : Institut Ntambwa Lubiji

Classe/ Sections	Sexe		Total	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Volume d'air par élève (dm³)
	Filles	Garçons					
1ère	28	49	77	7	6	5	2,7
2ème	12	40	52	7	6	5	4,03
3ème HP	16	20	36	7	6	5	5,8
4ème HP	9	10	19	7	6	5	11,0
5ème HP	3	10	13	7	6	5	16,1
6ème HP	6	18	24	7	6	5	8,7
3ème CAD	1	3	4	7	6	5	52,5
4ème CAD	2	6	8	7	6	5	26,2
5ème CAD	2	6	8	7	6	5	26,2
6ème CAD	2	8	10	7	6	5	21,0
3ème VETER	0	5	5	7	6	5	42,2

Source : Données d'enquête de terrain

Dans ce tableau, les données montrent une tendance à une diminution du nombre d'élèves à mesure que l'on progresse dans les classes, particulièrement dans les sections spécialisées comme la 5ème et la 6ème année HP (Humanités Pédagogiques) et CAD (Commerce et Administration), où les effectifs sont nettement plus faibles que dans les premières années. Par exemple, la 5ème HP ne compte que 13 élèves, alors que la 1ère année en compte 77.

Une observation frappante est la variation du volume d'air par élève. Dans les classes où les effectifs sont faibles, comme la 3ème CAD (avec seulement 4 élèves), le volume d'air par élève est extrêmement élevé (52,5 dm³). En revanche, dans les classes avec des effectifs plus importants, comme la 1ère année, ce volume est très réduit (2,7 dm³), suggérant une surpopulation relative des élèves, ce qui peut avoir des répercussions sur leur confort et leur bien-être en classe.

Tableau 5: Institut Mapendano

Classe/ Section	F	G	Total	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Volume d'air par élève (dm³)
1ère	30	45	75	7	6	4	2,2
2ème	24	42	66	7	6	4	2,5
3ème HP	9	22	31	7	4	4	3,6
4ème HP	7	12	19	5	5	3	3,9
5ème HP	5	16	21	6	5	3	4,2

6ème HP	6	30	36	6	5	3	2,5
3ème Agric	0	8	8	6	5	3	11,2
4ème Agric	0	6	6	6	5	2,7	13,5
5ème Agric	0	6	6	6	5	2,7	13,5
3ème MP	0	5	5	6	5	2,7	16,2
4ème MP	0	5	5	6	5	2,7	16,2

Source : Données d'enquête de terrain

Ce tableau illustre une diminution progressive des effectifs au fur et à mesure que l'on avance dans les classes, notamment dans les sections spécialisées comme l'Agriculture (Agric) et la Mécanique-Précision (MP). Par exemple, la 3ème MP ne compte que 5 élèves, contre 75 en 1ère année. Ce phénomène reflète une orientation plus marquée des élèves vers les filières générales en début de parcours, avec une réduction notable des effectifs dans les filières techniques et spécialisées.

Par ailleurs, la répartition du volume d'air par élève varie de manière significative selon les classes. Les sections avec moins d'élèves, comme la 3ème MP, bénéficient d'un volume d'air de 16,2 dm³ par élève, offrant des conditions d'espace plus confortables. À l'inverse, les classes plus peuplées, comme la 1ère année, disposent d'un volume d'air nettement plus faible (2,2 dm³), ce qui pourrait affecter le confort et les conditions d'apprentissage.

Tableau 6 : Institut Mzee Kabila

Classe/ Sections	F	G	Total	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Volume d'air par élève (dm³)
1ère	5	20	25	6	5	4	4,8
2ème	5	15	20	5	4	3	3,1
3ème HP	7	10	17	5	5	3	5,7
4ème HP	6	10	16	6	5	3	5,6
5ème HP	1	6	7	5	4	2,5	7,1
6ème HP	1	7	8	5	5	2,7	8,4

Source : Données d'enquête de terrain

Nous lisons dans les données de ce tableau une diminution progressive des effectifs à l'Institut Mzee Kabila, particulièrement dans les classes supérieures des Humanités Pédagogiques (HP). Par exemple, la 1ère année compte 25 élèves, tandis que la 5ème HP n'en compte que 7. Cette baisse d'effectifs au fil des années reflète une spécialisation croissante et une réduction du nombre d'élèves dans les classes avancées.

En parallèle, le volume d'air par élève augmente proportionnellement à la diminution des effectifs. Les classes moins peuplées, comme la 6ème HP,

offrent un volume d'air de 8,4 dm³ par élève, tandis que les classes plus nombreuses, comme la 1ère année, ne disposent que de 4,8 dm³ par élève. Cette variation peut avoir un impact direct sur le confort des élèves et la qualité de leur environnement d'apprentissage.

2.5 Répartition des écoles secondaires de Kimpanga selon leurs bibliothèques & musées scolaires

Les infrastructures éducatives, notamment les bibliothèques et les musées scolaires, jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'apprentissage, de la culture et de la recherche. Dans les écoles secondaires de Kimpanga, leur présence est un indicateur clé de la richesse des ressources disponibles pour les élèves. Afin de mieux comprendre la situation, une enquête a été menée pour évaluer la disponibilité de ces équipements dans les écoles de la région. Les résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Ecoles et leurs bibliothèques, musées scolaires

Ecoles (instituts)	Bibliotheques scolaires	Musees scolaires
Institut Ntambwa	Neant	Neant
Instituts Mapendano	Neant	Neant
Institut Mzee Kabila	Neant	Neant

Source : Données d'enquête de terrain

Le tableau 7 prouve que toutes les écoles ne détiennent pas de bibliothèques scolaires ni de musées scolaires chacune dans son fonctionnement. Dans le tableau 6 nous y avons classé les données concernant les écoles et leurs terrains de jeux, type des mobiliers scolaires.

2.6. Disponibilité des terrains de jeu et des mobiliers scolaires dans les écoles secondaires de Kimpanga

Dans le cadre de cette étude, nous avons effectué une analyse approfondie afin d'évaluer la disponibilité des terrains de jeu et des mobiliers scolaires dans les écoles secondaires de Kimpanga. Cette évaluation s'est concentrée sur les infrastructures essentielles telles que les bancs pupitres, les chaises, les tables, les armoires ou étagères, et les matériels didactiques. Les résultats de cette analyse mettent en lumière des disparités importantes entre les établissements.

Tableau 8 : écoles et leurs terrains de jeux, type des mobiliers scolaires

Ecoles (Instituts)	Terrain de jeu	Type des mobiliers scolaires				
		Bancs pupitres	**Chaises**	**Tables**	**Armoires / étagère**	**Matériels did.**
Institut Ntambwa Lubiji	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Assez
Instituts Mapendano	OUI	OUI	OUI	OUI	Pas	Assez
Institut MZEE Kabila	OUI	Pas	OUI	OUI	Pas	Assez

Source : Données d'enquête de terrain

A la vue du tableau 8, le terme oui signifie l'existence du terrain de jeu, mobiliers le terme pas signifie la non existence du terrain de jeu, mobiliers et ce dernier nous montre que 1'institut NTAMBWA LUBLJI dispose un terrain de jeu pour les élèves, des bacs pupitres, des chaises, des tables pour les maitres, des étagères pour classer les documents et assez de matériels didactiques pour un enseignement intuitif.

L'institut MAPENDANO, dans son fonctionnement, a un terrain de jeu pour les élèves, des bancs pupitres, des chaises, des tables, assez de matériels didactiques mais ne dispose pas des étagères pour classer les documents. L'institut Mzee KABILA a un terrain de jeu, des chaises, des tables, assez de matériels didactiques, mais n'a pas de bacs pupitres pour les élèves, ni d'armoires/étagères. Le tableau 7 ci-dessous porte sur les écoles et leurs fournitures scolaires, état des immobiliers (Nombre de bâtiments en provisoire, semi-durables et durables).

2.7. Disponibilité des fournitures scolaires et état des infrastructures dans les écoles secondaires de Kimpanga

Dans le cadre de cette étude, nous avons réalisé une analyse détaillée pour évaluer la disponibilité des fournitures scolaires ainsi que l'état des infrastructures immobilières dans les écoles secondaires de Kimpanga. Cette analyse permet de mieux comprendre les lacunes en termes d'équipements scolaires et de répartition des types de bâtiments (durables, semi-durables, provisoires) dans ces établissements.

Tableau 9 : Ecoles et leurs fournitures scolaires, état des immobiliers (Nombre de bâtiments en provisoire, semi-durables et durables)

N°	Fournitures scolaires	Institut Ntambwa Lubiji	Institut Mapendano	Institut Mzee Kabila
1	Manuels	Faux	Faux	Faux
2	Cahiers	Vrai	Vrai	Vrai

3	Papiers	Vrai	Vrai	Vrai
4	Stylos, lattes, règles	Vrai	Vrai	Vrai
5	Crayons, gommes	Faux	Faux	Faux
6	Feutres, ardoises	Faux	Faux	Faux
7	Crayons de couleur	Faux	Faux	Faux
8	Compas, rapporteurs, équerres	Faux	Faux	Faux
9	Agrafeuses,	Vrai	Vrai	Vrai
10	Attaches	Faux	Faux	Faux
11	Agrafes	Vrai	Vrai	Vrai
12	Perforateurs	Faux	Faux	Faux
13	Feuilles à lettre	Faux	Faux	Faux
14	Papiers duplicateur	Vrai	Vrai	Vrai
Etat des immobiliers et nombre de bâtiments	**Durables**	4	-	-
	Semi-durables	-	4	2
	Provisoires	-	2	2

Source : Données d'enquête de terrain

En observant le tableau 9, le terme vrai, signifie que l'élément existe et est en bon état ; le terme faux, signifie que l'élément n'existe pas ; il nous montre que l'institut NTAMBWA LUBIJI ne dispose pas de fournitures scolaires ayant les numéros suivants : 1, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13 et il dispose des fournitures ayant les numéros ci-après : 2, 3, 4, 9, 11, 14. Les bâtiments sont au nombre de 4 et tous construits en état durable. L'institut MAPENDANO dispose des fournitures des numéros ci-après : 2,3, 4, 11, 14 et ne dispose pas les suivants : 1, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13. Il a 4 bâtiments construits en semi-durable et 2 en provisoire. L'institut Mzee KABILA, a les fournitures des numéros ci-après : 2, 3, 4,9, 11, 14 et n'a pas de numéros suivants : 1, 5, 6, 8, 7, 10, 13, 12. I1 a 2 bâtiments construits en semi-durable et 4 en provisoire.

Le tableau 8 ci-dessous présente les données portant sur les écoles et leurs sources de financement pour l'amélioration de conditions de travail.

2.8. Résultats relatifs aux sources de financement pour l'amélioration des conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga

Pour analyser les sources de financement disponibles pour l'amélioration des conditions de travail dans les écoles secondaires de Kimpanga, nous avons réalisé une étude détaillée en tenant compte des divers contributeurs potentiels tels que l'État, les églises, les ONG, les politiciens, les parents, et les mécanismes d'autofinancement. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10 : Ecoles et leurs sources de financement pour l'amélioration de conditions de travail

Ecoles (instituts)	Sources de financement					
	Etat	Eglise	ONG	Politiciens	Parents	Auto financement
Institut Ntambwa Lubiji	-	Oui	-	Oui	Oui	-
Institut Mapendano	-	-	-	Oui	Oui	Oui
Institut Mzee Kabila	-	-	-	Oui	Oui	Oui

Source : Données d'enquête de terrain

Pour ce qui est du tableau 10, l'institut NTAMBWA LUBIJI est financé par l'église qui est son réseau de gestion, par les parents et les politiciens. L'institut MAPENDANO trouve son financement auprès des politiciens, parents et l'autofinancement qui se justifie par l'utilisation des élèves aux travaux manuels. L'institut Mzee KABILA vit par le financement des politiciens, par la cotisation des parents et l'autofinancement qui est fruit de l'utilisation de élèves dans divers travaux de contrat.

Le financement dont nous parlons dans le tableau ci-dessus ne suppose pas le salaire mais bien de moyens financiers auxiliaires mis à l'école pour sa construction, son équipement en bancs, chaises, ables, fournitures scolaires...pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans des écoles. A cet effet, le financement peut venir de l'état, de l'église, de l'ONG, de politiciens, des parents et aussi par l'autofinancement. C'est-à-dire par le travail des enseignants et des élèves pour le compte de l'école. La mention oui montre là où l'école trouve son financement pour l'amélioration des conditions de travail. Dans le tableau 9, nous y avons placé les données portant sur écoles, latrines et urinoirs scolaires.

Tableau 11 : écoles, latrines et urinoirs scolaires

Ecoles (instituts)	Nombre de latrines		Nombre d'urinoirs	
	PROPRES	SALES	PROPRES	SALES
Institut Ntambwa Lubiji	4	5	-	-
Institut Mapendano	-	4	-	-
Institut Mzee Kabila	-	2	-	-

Source : Données d'enquête de terrain

L'institut NTAMBWA LUBIJI a 9 latrines parmi lesquelles 4 sont propres et 5 sont sales sans urinoirs. L'institut MAPENDANO a 4 latrines toutes sales sans urinoirs. L'institut Mzee KABILA dispose deux latrines toutes sales. Le tableau 10 ci-dessous contient les données portant sur les livres ou manuels de base et les matériels didactiques utilisés dans chaque école.

2.9 Résultats relatifs à présence des livres ou manuels de base et les matériels didactiques utilisés dans chaque école

Dans cette section nous présentons les résulyats relatifs aux livres selon le classement de cours à l'examen d'Etat ; il y a les livres de sciences, de culture générale, de cours d'options et de langues ; de même qu'aux brochures et anciens cahiers (archives). Ansi, nous utilisons dans le tableau ci-dessous les mots que voici : - assez : signifiant que l'école a quelques manuels de base ou livres, brochures, anciens cahiers, matériels didactiques et manque d'autres ; - non : c'est-à-dire il n'y a pas de livres, de brochures, d'anciens cahiers, et de matériels didactiques.

Tableau 12 : Institut Ntambwa Lubiji

Classes	Document	Livres sciences	Livres cultures	Livres langues	Livres cours d'options
1ère	Livres	Non	Assez	Assez	-
	Brochures	Assez	Assez	Non	-
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	-
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	-
2ème	Livres	Non	Assez	Assez	-
	Brochures	Assez	Assez	Assez	-
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	-
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	-
3ème	Livres	Assez	Non	Assez	Assez
	Brochures	Non	Non	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	Assez
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
4ème	Livres	Assez	Non	Assez	Assez
	Brochures	Non	Assez	Non	Assez
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	Assez
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
5ème	Livres	Assez	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Non	Non	Non	Non
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
6ème	Livres	Assez	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Non	Non	Non	Non
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez

Source : Données d'enquête de terrain

Le tableau 12 de l'Institut Ntambwa Lubiji met en évidence des disparités notables dans la disponibilité des ressources pédagogiques, en particulier les

livres, selon les matières et les niveaux scolaires. Nous notons que les matières scientifiques souffrent d'un manque significatif de livres dans les premières années (1ère et 2ème), ce qui pourrait affecter la qualité de l'apprentissage dans ces disciplines cruciales. En revanche, les livres de cultures et de langues semblent être plus disponibles, bien que des lacunes persistent en 3ème et 4ème années, surtout pour les livres de culture. Cette inégalité dans l'accès aux ressources éducatives pourrait influencer négativement la progression des élèves dans certaines matières, notamment celles qui nécessitent une base solide dès les premières années.

2.10 Résultats relatifs à la disponibilité des supports pédagogiques à l'Institut Mapendano

L'analyse des supports pédagogiques à l'Institut Mapendano, présentée dans le tableau 13 ci-dessous, révèle une situation complexe, marquée par des disparités dans la disponibilité des ressources en fonction des matières et des niveaux.

Tableau 13 : Institut Mapendano

Classes	Document	Livres sciences	Livres cultures	Livres langues	Livres cours d'options
1ère	Livres	Non	Assez	Assez	-
	Brochures	Assez	Non	Assez	-
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	-
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	-
2ème	Livres	Non	Assez	Assez	-
	Brochures	Non	Assez	Assez	-
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	-
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	-
3ème	Livres	Assez	Non	Assez	Assez
	Brochures	Non	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	Assez
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
4ème	Livres	Non	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	Assez
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
5ème	Livres	Assez	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Non	Non	Non	Non
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez

6ème	Livres	Assez	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Non	Non	Non	Non
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez

Source : Données d'enquête de terrain

Dans ce tableau 13 de l'Institut Mapendano, nous notons une situation similaire à celle de l'Institut Ntambwa Lubiji, avec des disparités dans la disponibilité des livres, surtout en sciences. En effet, les classes de 1ère et 2ème année manquent de livres de sciences, une carence qui pourrait freiner la compréhension des concepts scientifiques de base. Cependant, les livres de langues et de cultures semblent être plus présents dès le début du cycle scolaire, bien que certaines lacunes soient observées en 3ème et 4ème année. Cette disponibilité inégale des ressources pédagogiques met en lumière la nécessité de renforcer l'accès aux livres, en particulier pour les matières scientifiques et les cours d'options, pour une formation équilibrée des élèves.

En revanche, l'institut compense partiellement cette insuffisance de livres avec des brochures, anciens cahiers et matériels didactiques dans presque toutes les classes. Ces alternatives pédagogiques permettent d'assurer une continuité dans l'enseignement malgré les manques. Toutefois, on constate que les anciens cahiers ne sont plus utilisés en 5ème et 6ème année, ce qui pourrait constituer une faiblesse dans la révision des matières antérieures. L'accès régulier à des supports variés reste donc crucial pour garantir une meilleure préparation des élèves, notamment dans les classes terminales où l'absence de livres et de cahiers pourrait compromettre la préparation aux examens finaux.

2.11 Résultats relatifs à la disponibilité des supports pédagogiques à l'Institut Mzee Kabila

L'analyse des supports pédagogiques à l'Institut Mzee Kabila, présentée dans le tableau 14 ci-dessous, met en évidence des lacunes similaires à celles observées dans les autres établissements, mais aussi quelques points positifs concernant la disponibilité des ressources.

Tableau 14 : Institut Mzee Kabila

Classes	Document	Livres sciences	Livres cultures	Livres langues	Livres cours d'options
1ère	Livres	Non	Assez	Assez	-
	Brochures	Assez	Non	Assez	-
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	-
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	-
2ème	Livres	Non	Non	Assez	-

	Brochures	Non	Assez	Assez	-
	Anciens Cahiers	Non	Assez	Assez	-
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	-
3ème	Livres	Assez	Assez	Non	Assez
	Brochures	Non	Assez	Assez	Non
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	Assez
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
4ème	Livres	Assez	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Assez	Assez	Assez	Assez
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
5ème	Livres	Assez	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Non	Non	Non	Non
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez
6ème	Livres	Assez	Assez	Assez	Assez
	Brochures	Assez	Assez	Assez	Assez
	Anciens Cahiers	Non	Non	Non	Non
	Mat. Didact.	Assez	Assez	Assez	Assez

Source : Données d'enquête de terrain

Noutons dans ce tableau que l'Institut Mzee Kabila présente des carences similaires à celles observées dans d'autres établissements, notamment un manque de livres de sciences en 1ère et 2ème année, ce qui compromet l'enseignement des matières scientifiques de base. Cependant, les livres de langues et de cultures sont mieux disponibles, bien que des lacunes persistent. Les ressources alternatives, telles que les brochures, anciens cahiers et matériels didactiques, permettent de pallier ces manques, mais ne remplacent pas l'importance des livres, surtout pour les cours d'options et la révision en 5ème et 6ème année. Il est donc crucial d'améliorer l'approvisionnement en livres, notamment pour les matières scientifiques et optionnelles, afin de garantir une formation complète.

2.12 Analyse des Inspections Scolaires dans les Écoles Secondaires de Kimpanga (2011-2013)

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des différentes inspections réalisées dans trois écoles secondaires de la région de Kimpanga, à savoir NTAMBWA LUBIJI, MAPENDANO et Mzee KABILA, au cours des années scolaires 2011-2012 et 2012-2013. Ces inspections couvrent plusieurs aspects essentiels de la gestion scolaire, allant de la première visite à des inspections pédagogiques, administratives, financières, ainsi que des inspections liées à la formation et aux actions de formation.

Tableau 15 : Le nombre d'inspections faites dans les écoles secondaires de KIMPANGA, année scolaire 2011-2012 et 2012-20133

Institut	Inspections de première visite	Inspections administratives	Inspections pédagogiques	Inspections financières	Inspections de formation	Actions de formation	Années scolaires
NTAMBWA LUBIJI	2	-	2	1	20	-	2011-2012, 2012-2013
MAPENDANO	2	2	27	2	18	6	2011-2012, 2012-2013
Mzee KABILA	2	2	24	3	17	4	2011-2012, 2012-2013

Source : Données d'enquête de terrain

Le tableau 15, nous présente les données de la manière suivant : l'institut NTAMBWA LUBIJI a connu au total 2 inspections de première visite, deux inspections pédagogiques, I 1nspection financière, 20 inspections de formation actions de formation pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013 ; l'institut MAPENDANO a connu au total pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013, deux inspections de première visite, 2 inspections administratives, 27 inspections pédagogiques, 2 inspections financières, 18 inspections de formation et 6 actions de formation ; l'institut Mzee KABILA compte au total 2 inspections de première visite, 2 inspections administratives, 24 inspections pédagogiques, 3 inspections financières, 17 inspections de formation et 4 actions de formation pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

3. Discussion

En ce qui concerne le tableau 1, nous interprétons que l'État, qui crée les écoles au nom des entités décentralisées (sous-divisions, coordinations...), n'accorde pas à ces dernières une vision, une procédure, ni les mêmes moyens financiers ou matériels pour créer des écoles qui répondent aux normes pédagogiques universelles et nationales nécessaires au développement du pays. De plus, ces entités décentralisées n'ont pas les mêmes influences politiques, car ceux qui en détiennent sont souvent blanchis, quelle que soit la qualité de leurs écoles.

Pour le tableau 2, les sections ou options organisées dans ces écoles ne répondent pas aux besoins de la société. Autrement dit, il y a un manque d'approche de contextualisation de l'enseignement, à l'exception de la

section pédagogique qui, elle, bat des records. Ce phénomène est le fruit de nombreuses conséquences dans notre société (pauvreté, vol, misère...) en matière de formation. Quel type d'hommes formés pour quel type de société ? Cette question n'a pas de place dans ces écoles. Selon le recueil des directives et instructions officielles (1998), en son article 2, nul n'est admis à entreprendre des études dans le cycle supérieur de l'enseignement secondaire s'il ne possède pas un brevet du cycle d'orientation.

En nous référant aux résultats du tableau 3, la qualification des enseignants, tant debout qu'assis, dans ces écoles est au niveau zéro. Cela conduit à une formation défectueuse et perpétuelle de générations en générations de personnes incapables de faire face aux difficultés qui minent la société et d'assurer son développement. Le principe de la méritocratie scolaire (pédagogique) dans ces établissements ne trouve aucune justification ; il s'agit de n'importe qui à n'importe quel endroit. En conséquence, la société souffre de nombreux effets liés à des individus formés dans ces conditions (inconscience professionnelle, immoralité, corruption...). En particulier, certains diplômés de ces écoles ne savent ni lire ni écrire, et ne comprennent même pas leur utilité ni leur contribution à la société.

Mwenze Wa Kyungu Eric (2007), dans le domaine de l'éducation, affirme que l'élément qualification joue un rôle fondamental dans la vie des apprenants. Cette qualification se divise en trois niveaux : la qualification pédagogique, qui suppose que l'enseignant ait suivi une formation psychopédagogique dans son parcours scolaire ou professionnel afin de garantir la qualité du travail et le rendement attendu ; la qualification professionnelle, qui se développe au fil de l'ancienneté et de l'accompagnement par des conseils et échanges, permettant à l'enseignant d'améliorer ses connaissances et pratiques, et ainsi d'acquérir de la considération technique et de la valeur professionnelle ; la qualification scientifique, qui stipule que l'enseignant doit posséder le diplôme requis pour exercer son métier. Ce qui nous intéresse dans les tableaux ci-dessus, c'est la qualification scientifique et pédagogique.

Nous observons dans les tableaux 4, 5 et 6 que le nombre d'élèves dans les salles de classe dépend aujourd'hui de la clientèle et non des normes pédagogiques administratives scolaires du pays. Lorsque la classe est surpeuplée, la capacité d'accueil devient insuffisante, quelle que soit la taille de la salle. Pour les écoles construites en tôle, la hauteur des murs pose un problème thermique. Souvent, vers midi et l'après-midi, dans des classes comptant un grand nombre d'élèves, le volume d'air nécessaire devient insuffisant, ce qui crée un désordre dans la classe. Les élèves, ne pouvant respirer correctement, ne suivent pas les matières ou enseignements dispensés par l'enseignant.

D'après le recueil de directives et instructions officielles (1998), fixe les effectifs maxima et minima des élèves par classe de manière suivante :

Effectifs maxima : le niveau secondaire : les classes de première à quatrième année 55 élèves ; les classes de cinquième et sixième année 50 élèves. Il est à noter que les maxima ci-dessus ne doivent être atteints que lorsque les besoins de scolarisation l'exigent. Effectifs minima : le niveau secondaire : les classes de première et deuxième année 20 élèves ; les classes de troisième et quatrième année 18 élèves ; les classes de cinquième et sixième année 15 élèves. Toute classe présentant un effectif inférieur aux minima fixés est considérée comme non viable et ne peut en aucun cas être prise en charge par le trésor public.

En ce qui concerne le tableau 7, les écoles ne disposent pas de bibliothèques ni de musées scolaires en raison du manque de conscience professionnelle des agents et du manque de partenaires. Cette situation crée des lacunes dans la formation des élèves, qui n'ont pas l'habitude de lire ni d'observer des œuvres d'art scientifique. Elle conduit à une inoccupation des élèves et instille en eux un futur intellectuel paresseux, négligeant et insuffisant.

Selon IBEKI LEONARD GEGET (2001), la bibliothèque scolaire doit être fournie en manuels scolaires et en livres scientifiques variés (ouvrages, revues, journaux, atlas, cartes). Elle doit aussi disposer d'une salle de lecture. Le musée scolaire est un lieu où sont collectés des objets divers destinés à l'illustration et à la concrétisation des leçons.

Concernant les résultats du tableau 8, le terrain de jeux favorise la promotion du sport, de la culture et d'autres activités. Cependant, en raison du manque d'enseignants qualifiés dans ces matières dans les écoles, le terrain de jeux reste inutilisé, ce qui compromet la pratique du sport et la culture dans nos milieux, quelle que soit la présence des écoles. La présence de bancs-pupitres et de chaises dans les écoles favorise de bonnes attitudes en classe et encourage la propriété chez les élèves, tout en suscitant la fierté chez les enseignants.

D'après SIMONE SCAILLET (2003), le mobilier dans chaque classe doit comprendre des pupitres ou des bancs et des tables pour les élèves, une table et une chaise pour le maître, un tableau, une armoire, une étagère pour classer les fournitures scolaires, ainsi que suffisamment de matériel didactique.

Nous observons dans le tableau 9 que les bonnes fournitures scolaires sont des éléments essentiels au bon fonctionnement de l'école. Sans cela, l'élève perd sa raison d'être en classe, malgré sa capacité psychologique et son attention assidue. Pour le bureau, sans ces fournitures, l'administration fonctionne dans l'agitation, même pour des tâches simples comme l'utilisation d'une agrafeuse ou d'agrafes. Pour les établissements construits de manière durable, cela favorise le respect du calendrier scolaire, surtout pendant la saison des pluies, et permet à l'école de rester dans un même

environnement de génération en génération, attirant les élèves et les parents, facilitant l'encadrement des élèves et créant la fierté chez le personnel enseignant de l'établissement. Les établissements semi-durables, bien que plus fonctionnels, suscitent moins de confiance chez les parents et les élèves, mais permettent un bon enseignement et constituent un premier pas vers la construction de bâtiments durables. Cependant, l'effondrement des murs ou de la toiture peut poser des problèmes dans le fonctionnement de l'école. En ce qui concerne les écoles construites de manière provisoire, cela crée de nombreux problèmes au cours de l'année scolaire : les bâtiments s'effondrent facilement, perturbant ainsi le calendrier scolaire et le fonctionnement de l'école. L'école se retrouve souvent dans l'obligation de quitter son emplacement pour s'installer ailleurs.

Pour IBEKI LEONARD GEGET (2001), le bâtiment qui abrite l'école doit être confortable et bien entretenu. Les fournitures scolaires se composent des manuels, cahiers, papiers, stylos, ardoises, crayons, feutres, crayons de couleur, gommes, lattes, règles, compas, rapporteurs, équerres, etc. Quant aux fournitures de bureau, il y a : agrafeuses, agrafes, attaches, correcteurs (blancs et rouges), perforateur, feuilles à lettres, papiers duplicateurs.

En nous référant aux résultats du tableau 10, les écoles qui ont comme source de financement l'église sont à moitié organisées mais ceci ne suffit pas car il faut l'implication de l'Etat. Les écoles qui ont comme leur source de financement les parents, ont beaucoup de difficultés dans leur fonctionnement, certains parents à cause des conditions de travail peu améliorées grâce à eux se transforment en rival de personnel enseignant et veulent s'intégrer, s'imposer aux décisions de l'école. Pour l'autofinancement, il est à apprécier mais il dérange le fonctionnement de l'école car certaines écoles utilisent les élèves dans des contrats or c'est au détriment des heures et jours de cours.

En effet, l'hygiène en milieu scolaire est fondamentale pour le bien-être et la santé des enfants en âge de scolarité. Un environnement scolaire propre et sain est une condition essentielle pour favoriser la santé physique et mentale des élèves, en plus de contribuer à leur réussite scolaire. La présence d'infrastructures sanitaires appropriées dans les établissements scolaires assure aux élèves un lieu d'étude qui minimise les risques de maladies transmissibles et encourage les bonnes pratiques d'hygiène (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2020).

Importance de l'Hygiène en Milieu Scolaire se justifie par le fait que le milieu scolaire est le cadre où les enfants passent une grande partie de leur journée, et celui-ci doit réunir les conditions nécessaires pour éviter les contaminations. Des études montrent qu'un environnement scolaire assaini réduit l'absentéisme et améliore la concentration et les performances académiques des élèves (UNICEF, 2019). Des écoles qui ne répondent pas

aux normes d'hygiène et de sécurité exposent les enfants à des risques élevés de maladies, telles que les infections gastro-intestinales et les infections respiratoires, fréquentes dans les milieux où les conditions sanitaires sont déficientes (OMS, 2018).

A sujet des normes d'Espace et Infrastructures Sanitaires, notons que dans les écoles, la disponibilité de l'espace et des équipements sanitaires adéquats est primordiale pour maintenir un environnement propice à l'apprentissage et à la santé. Les normes recommandées pour la superficie des espaces de classe et des installations sanitaires varient en fonction du nombre de classes et des effectifs des élèves. Par exemple, une surface d'environ 30 m² est recommandée pour trois classes, 50 m² pour six classes, 80 m² pour neuf classes, et 100 m² pour douze classes (Ministère de l'Éducation Nationale, 2020).

Pour les installations sanitaires, les normes prévoient une toilette pour 20 élèves filles et une pour 40 garçons, avec un urinoir pour 20 garçons, afin de répondre aux besoins en termes de propreté et de sécurité sanitaire (UNICEF, 2019). Ces ratios sont essentiels pour prévenir les files d'attente et réduire le risque de propagation des infections. Malheureusement, de nombreux établissements scolaires dans les pays en développement manquent de ressources pour atteindre ces standards d'hygiène. Le manque d'infrastructures sanitaires adéquates affecte directement la fréquentation et la rétention scolaire, surtout chez les jeunes filles qui, à l'adolescence, sont plus vulnérables aux problèmes d'accès aux toilettes sécurisées (OMS, 2020). L'amélioration de l'accès à l'eau potable, aux toilettes, et aux installations de lavage des mains dans les écoles est cruciale pour le développement et le bien-être des enfants dans ces contextes.

En ce qui concerne le tableau 9, les latrines et urinoirs sont les premières conditions d'hygiène. Les écoles comptent beaucoup d'élèves mais les latrines ne répondent pas à la capacité d'accueil et elles infectent les élèves, dérangent leur temps d'étude. Les latrines créent des maladies chez certains élèves surtout les maladies des mains sales.

Sur base des résultats du tableau 10, certains documents qui sont dans ces écoles ne suffisent pas pour la formation des élèves riches, compétents, responsables en la matière. L'usage des brochures, des anciens cahiers sont les éléments de la mauvaise formation dans le processus enseignement-apprentissage car ces dernières dépendent de la volonté, de la qualification, de l'idéologie de celui qui les avait conçues, et les manques qu'ont ces documents se perpétuent. Les écoles ont assez de matériels didactiques mais non requis pour la formation théorique et pratique des élèves. Cette situation met en péril la pratique après l'obtention de la pièce de fin d'étude (diplôme d'Etat).

D'après la Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 relative à l'Enseignement National en République Démocratique du Congo, spécialement en son Article 196 : « Les *manuels scolaires et les matériels didactiques à utiliser dans les établissements de l'enseignement national sont conformes aux normes et programmes établis par le pouvoir central. »*

Pour les résultats du tableau 15, nous interprétons qu'il n'y a aucune inspection qui est faite selon les règles préétablies par l'Etat ; à partir de ces faits de paresse, d'ignorance de ce que les inspecteurs doivent faire dans ces écoles, ils causent les désordres dans les écoles, tuent l'enseignement car chacun fait ce qu'il veut, personne ne condamne l'autre, personne n'accuse l'autre. Sur base des données de ce tableau, nous prétendons dire que les rapports des inspecteurs scolaires sont rédigés d'après ce qui pouvait être fait et non ce qui est fait. Par manque d'un service de contrôle sévère, l'enseignement tourne en désordre dans des écoles particulièrement dans les écoles secondaires de KIMPANGA.

La loi-cadre n°86/005 du 22/09/1986 de l'enseignement national (1986) article 59 : Tout établissement d'enseignement agréé est soumis au contrôle des pouvoirs publics. Ainsi, dans l'article 145, il est écrit : « *Les établissements publics ou privés agréés de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et professionnel sont soumis au contrôle pédagogique, administratif, financier et sanitaire suivant les modalités déterminées par voie réglementaire. Le contrôle de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et professionnel ainsi que la formation continue des enseignants et l'évaluation pédagogique sont exercés par le Corps des inspecteurs ».* Dans notre étude nous avons analysé la première visite inspectorqle (Cl), l'inspection administrative (C2), l'inspection pédagogique (C3), l'inspection financière (C4), l'inspection de la formation (F1) et l'action de la formation (F2). Selon Lubamba Kibambe Langayi (2012), le mot inspection comme le fait d'examiner le travail accompli pour en évaluer le degré de concordance entre ce qui a été projeté et ce qui est réellement réalisé par le personnel enseignant qu'il visite. Inspecter, c'est aussi voir si les prescriptions règlementaires en matière d'éducation ont été bien observées par ceux qui ont la charge de les faire appliquer dans les écoles. Inspecter c'est aussi empêcher ce qui est défendu ou ce qui n'a pas été prévu par la loi scolaire.

4. Conclusion

Étant donné que les conditions de travail sont liées à beaucoup de facteurs, cette étude qui a touché presque tous les aspects de fonctionnement des écoles secondaires de Kimpanga, nous ont permis de conclure que certaines écoles de Kimpanga n'ont pas des infrastructures leur accordant les bonnes conditions de travail ; le manque d'inspection responsable C2 c'est-à-dire que tient compte de la réalité et qui informe sa hiérarchie d'une manière verticale et horizontale est à la base des mauvaises conditions de travail dans les écoles de Kimpanga. Et enfin, certains chefs d'établissements scolaires fournissent assez d'efforts pour améliorer les conditions de travail dans leurs écoles de Kimpanga et ceci avec le concours des élèves et leurs parents.

Sur ce, nous affirmons notre hypothèse à 66 % car le personnel enseignant et sous qualifié sur le plan pédagogique, la plupart de classes ne sont pas viables vu le nombre d'élèves, la majorité de classes ont une surface acceptable mais avec une hauteur non adaptée à la législation en vigueur sur cette matière, les classes sont poussiéreuses car étant non pavementées, excepté celles de l'Institut Ntambwa Lubiji. Cette poussière complique l'aération desdites classes. Ces écoles n'ont pas la bibliothèque et le musée scolaire, les cours sont utilisées comme terrains des jeux, les mobiliers et les fournitures scolaires sont délabrés et insuffisants, certains d'autres manquent. Les immobiliers sont plus en provisoire, excepté ceux de l'Institut Ntambwa Lubiji, les écoles manquent les sources de financement, les latrines et les urinoirs de ces écoles sont presque sales et insuffisantes par rapport au nombre d'élèves qu'elles accueillent, les manuels et les matériels didactiques sont soit assez soit insuffisants soit encore manquent.

De ce qui précède nous avons suggéré ce qui suit :

Que toutes les associations, tous les réseaux de gestion, les personnes physiques et/ou morales, l'Etat contribuent avec assiduité et suivi pour l'amélioration des infrastructures scolaires dans les écoles secondaires. Ceci permettra à la société de s'affirmer scientifiquement grâce à la formation des personnes utiles à elles-mêmes, à la société et à l'Etat ;

Que les autorités scolaires itinérantes doivent informer le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel par le biais de leurs autorités hiérarchiques, que les écoles ne créent pas par arrêtés, terrains, bâtiments mais par état de construction responsable et des éléments de base capable de prendre à charge le fonctionnement de l'école ;

Que les inspecteurs reviennent dans la conscience professionnelle de leurs tâches en respectant, appliquant, en faisant respecter, en faisant appliquer les directives et les instructions officielles pour les bonnes conditions de travail dans les écoles, ceux-ci influenceraient le développement de notre

société dans l'avenir. Chaque école doit avoir une organisation privée d'autofinancement et une organisation partenaire pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de travail qui sont d'une nécessité capitale et pouvant permettre à l'école d'atteindre son objectif dans la société dans laquelle elle est implantée et non un esprit attentiste. Que les chefs d'établissements travaillent dans la conscience professionnelle pour l'intérêt de l'Etat en général et pour celui de la communauté en particulier ;

Que les politiciens veillent à l'amélioration des conditions de travail dans les écoles secondaires pour permettre la formation de futurs intellectuels, politiciens, compétents en vue de défendre les intérêts de la société.

5. Bibliographique

Banza Ngoy Tshango, B. (2005), *Etude comparative des conditions de travail des ouvriers dans les entreprises brassicoles de Lubumbashi (cas de BRASIMBA et BRALIMA)*, UNILU : FPSE, Mémoire de Licence, Inédit,

Ibeki Leonard, G. (2001), *Pédagogie générale, Guide du pédagogue,* Kinshasa : Pédagogie de pointe

Jardiller, P. (1979), *Conditions de travail,* Paris : P.U.F

Kabela Kabamba (2004), *Etude descriptive de l'hygiène de la sécurité dans une entreprise métallique*, UNILU : FPSE, Mémoire de licence, inédit

Kadima Tshibenji (2002), *De l'étude d'une intervention ergonomique à l'amélioration des conditions de travail*, UNILU : FPSE, Mémoire de licence, inédit

Lubamba Kibambe Langayi, A. (2012), *Administration et inspection scolaires*, UNIKAM : FPSE, Cours inédit, 1ère Licence

Lubamba Kibambe Langayi, A. (2012), *Pédagogie expérimentale*, UNIKAM : FPSE, Cours, inédit, 1ère Licence

Mbayo Kabuya, N. (2010), *Psychologie différentielle*, UNIKAM : FPSE, Cours inédit, 2e graduat

MINEPSP (1998), *Recueil des directives et instructions officielles*, 3e éd. Elisco

Ministère de l'Éducation Nationale. (2020*). Guide des infrastructures scolaires : Normes d'espace et équipements sanitaires*. Paris, France : Auteur.

Mwenze Wa Kyungu, E. (2007), *La loi-cadre de l'enseignement en RDC, une analyse de son application dans les écoles secondaires de la commune connexe de la ville de Lubumbashi*, UNILU : FPSE, Thèse, inédite

Organisation mondiale de la santé. (2018). *Amélioration de l'hygiène dans les écoles : Impacts sur la santé des enfants.* Genève, Suisse : OMS. Récupéré de https://www.who.int

Organisation mondiale de la santé. (2020). *Hygiène et environnement scolaire : Recommandations pour un espace sûr et sain.* Genève, Suisse : OMS. Récupéré de https://www.who.int

Simone Scaillet (2003), *Notes de pédagogie,* Kinshasa : Médiaspaul

UNICEF. (2019). *Normes de l'hygiène scolaire : Prévenir les risques sanitaires dans les établissements éducatifs.* New York, NY : UNICEF. Récupéré de https://www.unicef.org

Vaast Pierre (1996), *Pédagogie pratique et morale professionnelle*, Paris : Ed. Marcel Didier, P.U.F

Loi-cadre N°86/005 du 22/09/1986 (1986), *de l'enseignement national,* Kinshasa

Circulaire n°MINEPSP/CABMIN/0668/2007 du 13/11/07 : *Directives sur les normes des constructions scolaires* [Ministrère de l'Enseigneme Primaire, Secondaire et Professionnel - RDC]

http://www.eduquepsp.cd/ consulté le 22/03/2013 à 20heures

Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 relative à l'Enseignement National en République Démocratique du Congo